

Poitiers, le 12 septembre 2014

N/réf : 2014/SD/PG/729

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier au conseil d'administration de l'Établissement Public Foncier de Poitou-Charentes, qui se tiendra le :

Mardi 23 Septembre 2014 à 14 h 00
au siège de l'EPF PC, 18-22 boulevard Jeanne d'Arc à Poitiers
(accueil à partir de 13h)

L'ordre du jour que je vous propose est le suivant :

1. Accueil des nouveaux administrateurs
2. Approbation du procès-verbal du CA du 10/06/2014
3. Information sur le projet de décret modifiant le décret de création de l'EPF
4. Information suite à la réunion chez Madame la ministre du 03/09/2014
5. Point financier
6. Compte-rendu des marchés et préemptions
7. Désignations et fonctionnement du CA et du bureau :
 - 7a/ Vices présidents du conseil d'administration renouvelables
 - 7b/ Membres du bureau renouvelables
 - 7c/ Membres de la commission des marchés
8. Conventionnement et PPI
 - 8a/ Communication sur l'état des conventions
 - 8b/ Nouveau dispositif conventionnel
 - 8c/ Conditions de cession et pénalités de sortie
 - 8d/ Adaptation du PPI en conséquence
9. Attribution du bureau et ajustements du règlement intérieur institutionnel
10. Approbation des conventions
 - 10a/ Convention avec la SAFER Poitou-Charentes
 - 10b/ Convention cadre du Conseil Général de la Charente « Voie Douce »
 - 10c/ Information relative à la mobilisation de l'EPF et nouvelles conventions dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « centre-bourgs » :
 - 10c1- Convention opérationnelle « centre bourgs » avec les communes de :
 - Barbezieux Saint Hilaire(16)
 - Confolens (16)
 - Angoulins (17)
 - Sablonceaux (17)
 - Saint Jean d'Angély (17)
 - Saint Sauvant (17)
 - Saujon (17)

- Melle (79)
- Saint Maixent l'Ecole (79)
- Mauzé Thouarsais (79)
- Saint Loup Lamairé (79)
- Iteuil (86)
- Nouaillé Maupertuis (86)
- Saint Benoît (86) – Quartier Ermitage

10c2- Convention opérationnelle « PLH et centre bourgs », en déclinaison de la convention cadre avec Grand Angoulême, avec les communes de :

- La Couronne (16)
- Fléac (16)
- Ruelle sur Touvre (16)

10d/ Convention opérationnelle « Zone activité Gringoire Brossard » - commune de Saint Jean d'Angély (17)

10e/ Convention opérationnelle avec la communauté de communes de la Haute Saintonge

10f/ Avenants aux conventions avec les communes :

- Saint Sauveur d'Aunis (17)
- Vasles (79)

11. Proposition d'évolution sur le partenariat avec la ville de La Rochelle
12. Information relative aux délibérations du bureau du 4 juillet 2014
13. Point sur l'intervention de l'EPF suite à la tempête Xynthia
 - 13a/ Attribution des subventions décidées par le Préfet de Région en 2012 (Port des Barques, Aytré)
 - 13b/ Approbation de la nouvelle convention relative au projet d'Aytré « Edmond Grasset »
14. Information sur l'évolution de la convention avec la CDC de Braconne Charente sur le projet des « Montagnes ouest » : délégation de l'examen au bureau
15. Questions diverses

Je vous remercie par avance de me faire retour, dans la mesure du possible avant la réunion du 23 septembre 2014, des observations éventuelles que le procès-verbal de la séance du 10 juin dernier appelle de votre part.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du conseil d'administration

Jean-François MACAIRE

